

le d'aller voir sa bibliothèque, dans laquelle ils trouveront beaucoup plus de traités de pédagogie que de romans, etc. En examinant de plus près, ils constateront que tous ces traités portent des marques non équivoques d'un usage constant.

“ L'instruction publique, Messieurs, est la grande question du jour, chez tous les peuples, et ceux qui la répandent sont les plus petits d'entre les petits ; évidemment leur royaume n'est pas de ce monde. Heureusement que nos livres saints, qui ont une consolation pour toutes les infortunes, proclament que “ celui qui en instruira plusieurs dans la justice, brillera dans le ciel comme les étoiles au firmament. ” Que vos yeux, cher collègue, soient toujours tournés du côté de cette étoile qui vous paraîtra de plus en plus brillante à mesure que vous vous en approcherez. Je fais des vœux pour que cette contemplation dure encore bien des années, afin de nous permettre de célébrer vos noces d'or dans l'enseignement.

“ Vous m'avez demandé, Messieurs, de dire un mot en cette circonstance solennelle, c'est fait.

“ Il ne me reste plus, qu'à vous offrir mes bien cordiales félicitations pour le zèle et le dévouement que vous avez déployés dans l'organisation de cette magnifique fête de famille, et à vous offrir mes meilleurs sentiments de gratitude pour la petite note que vous m'avez permis de placer dans cet harmonieux concert de louanges et de reconnaissance. ”

L'honorable M. Ouimet prit ensuite la parole ; voici, d'après l'*Etendard*, l'analyse de son discours :

“ Après avoir, en termes choisis, félicité le héros de la fête, de la belle démonstration dont il était l'objet, M. le Surintendant passa brièvement en revue les progrès de l'instruction publique en cette province, depuis 1840, époque à laquelle ont été adoptées les lois qui régissent encore aujourd'hui notre système d'instruction publique.

“ Ces lois ont créé, à cette époque, un

mouvement considérable, presque une révolution dans le pays.

“ Cependant, à force d'énergie, de résolution, l'autorité a réussi à les faire fonctionner, à les faire accepter et aujourd'hui qu'elles ont fait leurs preuves, le peuple comprend que l'hostilité dont elles ont été l'objet était déraisonnable. La tâche a été difficile ; mais elle a été féconde en bons résultats.

“ Le conseil de l'instruction publique date de plus de 30 ans, et l'œuvre qu'il a accomplie est une œuvre de progrès, quoi qu'en puissent dire certains détracteurs. Nous avons fait des progrès énormes, non pas au moyen de paroles acerbes et injurieuses, mais grâce à une direction sage et éclairée.

“ S'il n'y a pas dans le conseil de membre du corps enseignant, lacune qui pourra être comblée, on y reconcontre toutefois des éducateurs très compétents.

“ L'hon. M. Ouimet passe ensuite à la question des livres et démontre combien est peu fondée l'accusation portée contre le trop grand nombre d'ouvrages scolaires approuvés par le conseil.

“ Il compare le choix des livres approuvés à un festin où l'on trouve une abondance de mets bien propre à effrayer celui qui voudrait manger de tout, mais appréciée par le gourmet qui sait faire un choix. Le conseil a voulu créer une salutaire émulation parmi les auteurs et aussi faire connaître notre littérature scolaire.

“ M. le Surintendant termine en souhaitant à M. Lacroix de pouvoir continuer longtemps encore ses précieux services à la grande cause de l'éducation et il remercie l'assemblée d'avoir su si bien apprécier le mérite d'un bon instituteur.”

M. le curé Lonergan dit que depuis 15 ans, il est en rapports fréquents avec M. Lacroix, et que l'accord le plus parfait a toujours régné entre eux. Il sait jusqu'à quel point le directeur de l'Ecole Montcalm s'efforce d'inculquer des principes religieux aux élèves qui lui sont confiés, et c'est pour cela qu'il lui a fait présent d'un catéchisme, “ mais d'un catéchisme qui est toute une bibliothèque. ” Il termina en exprimant le regret qu'il éprouve de voir M. Lacroix partir de sa paroisse :